

Trajectoire GDD

La direction ne vit pas sur la même planète que nous

Lors de la mise en place de la Trajectoire GDD, il a été acté qu'un point régulier en CE sera effectué pour mesurer l'effectivité (ou pas) de la baisse de charge.

Au CE du 30 octobre dernier, nous avons assisté à un exercice de mauvaise foi sans précédent de la part de l'établissement qui a joué avec les chiffres pour nous démontrer, tableau à l'appui, que la baisse de charge est réelle. Jugez par vous-même :

	4 ^{ème} trimestre 2015	2 ^{ème} trimestre 2017	Contribution à l'évolution de la charge		<p style="text-align: center;">Total selon la direction</p> <p style="text-align: center; background-color: #00FF00; color: black; font-weight: bold; font-size: 2em;">-34%</p>
Volume de DAL Liquidées automatiquement	0	52 693	↘	-41%	
DAL Liquidées manuellement	225 604	130 404			
Total DAL liquidées	225 604	183 097			
Volume d'AE externalisées	17 295	128 660	↘	-60%	
Volume EID (2015) / PRV (2017)	10 903	3 213	↘	-88%	
Flux ARC Indemnisation	86 211	56 232	↘	-35%	
Volume Entretien GDC	2 423	2 013	↘	+3%	
Flux 3949 file Indemnisation	92 336	99 929	↗	+10%	
Flux Mail.net indemnisation	58 019	128 569	↗	+121%	
Volume d'appels sortants (proactivité)	6 265	59 802	↗	X 10	

L'établissement, très fier de lui, nous rappelle dans le document présenté au CE qu'il dépasse ses objectifs car la baisse de charge était initialement prévue à - 25 % et qu'au final la baisse de charge estimée est de -34% (et non, vous ne rêvez pas !). Et comble du comble il ose écrire (parce que nous avons un patron sympa) que la baisse de charge estimée de -34% ne se traduit que par une baisse de planification de -28% ! La boucle est bouclée !

ET VOUS, vous la vivez la baisse de charge indemnisation sur votre site ?

Le SNU a exprimé et exprime toujours, plus que jamais le contraire, qu'il existe un déport et une augmentation de charges avec toutes les inquiétudes présentes sur le devenir de l'assurance chômage

BRAVO PATRON, MERCI PATRON, rejoignez le SNU